



COMMUNIQUÉ

Projet de loi PACTE

Projet de loi PACTE

FO Énergie et Mines condamne le désengagement de l'État dans ENGIE

Le Conseil des ministres de ce jour a adopté le projet de loi PACTE, dans lequel figurent différentes mesures concernant le désengagement de l'État dans les Services publics.

C'est ainsi que le Gouvernement veut supprimer en particulier la disposition interdisant la privatisation d'Aéroport de Paris, ce qui est un vrai scandale et qui rappelle la privatisation des autoroutes aujourd'hui unanimement contestée.

De la même façon, le gouvernement veut **supprimer le texte imposant une détention obligatoire de 33 % de capitaux publics dans ENGIE** (article 39 de la loi du 7 décembre 2006), texte qui avait été transformé en 2014 en 33 % des droits de vote.

Pour mémoire, Dominique DE VILLEPIN, alors Premier ministre, puis Nicolas SARKOZY, devenu Président, avaient tous deux trahi les engagements pris par l'Etat devant les personnels et les parlementaires, lors de la loi de 2004, selon lesquelles ces deux entreprises ne seraient jamais privatisées.

De même, en 2006, souvenons-nous comment le gouvernement de l'époque vantait les mérites de cette minorité de blocage de 33 % fixée dans la loi. Rappelons qu'il s'agissait du Gouvernement de Dominique DE VILLEPIN, avec comme principal conseiller, Bruno LEMAIRE, qui a aussi œuvré avec le «succès» que l'on sait à la privatisation des autoroutes. En voici la présentation faite à l'époque par le Gouvernement :

« La fusion de ces deux entreprises (Gaz de France et Suez) conduit mécaniquement l'État à se diluer dans le nouvel ensemble, alors même qu'il ne cède aucun titre.

Dès lors, l'objectif essentiel pour le Gouvernement est la mise en place d'un dispositif efficace pour garantir les intérêts stratégiques de la Nation, et notamment la pérennité du Service public et la sécurité de notre approvisionnement énergétique. Le projet de loi prévoit donc que l'État conserve une participation d'au moins un tiers du capital du nouvel ensemble correspondant à la minorité de blocage».

Aujourd'hui, le gouvernement avec ce même Bruno LE-MAIRE, veut faire croire que l'existence d'une «action spécifique» protègerait efficacement toute **velléité de prise de contrôle des infrastructures gazières** (réseaux de transport de distribution, terminaux et stockages). Mais l'exercice de ce pouvoir est subordonné au respect des règles communautaires en matière de libre circulation des capitaux et on sait comment l'Europe a **une vision idéologique de la «concurrence libre et non faussée»**.







COMMUNIQUÉ Projet de loi PACTE Projet de loi PACTE FO Énergie et Mines condamne le désengagement de l'État dans ENGIE

Ceci sans compter les risques extraeuropéens qui ne sont pas de simples hypothèses : c'est ainsi que des capitaux chinois essaient de prendre le contrôle de la compagnie d'électricité portugaise et ils ont investi dans l'aéroport de Toulouse en s'accordant des dividendes généreux!

Qui peut croire un seul instant, dans ces conditions, que ce Gouvernement n'est pas en train de **liquider des pans entiers du Service public**? Qui peut faire confiance après tant de reniements? Est-ce cela le nouveau monde que certains nous vantent tant?

On avait promis aux salariés de Gaz de France, devenus GDF Suez puis ENGIE, un développement puissant dans le gaz. Ils ont eu droit à la vente de l'exploration-production, pépite de l'ex. GDF, à celle du GNL, à des taux de dividendes records et à une régression sociale marquée par le conflit en cours mené par FO chez les commercialisateurs, le tout agrémenté de propos scandaleux de la numéro 2 d'ENGIE, Mme KOCHER, devant le Sénat selon lequel ces derniers métiers seraient sans avenir!

Voilà l'horizon qui se dessine...

Un État de plus en plus impuissant qui vend les bijoux de famille, une entreprise qui bafoue les droits élémentaires des salariés!

Pour FO Energie et Mines, l'État fait complètement fausse route. Plus que jamais, l'État doit prendre toute sa place dans l'énergie, y compris dans le gaz qui est l'un des éléments de la transition énergétique.

FO Énergie et Mines espère que les parlementaires du groupe majoritaire feront preuve d'un minimum d'esprit critique pour **refuser cette nouvelle régression** qui s'annonce et qui n'était pas dans le programme du candidat MACRON.

Dans ce cadre, FO Énergie et Mines s'inscrit dans l'appel de sa Confédération à une journée d'action le 28 juin prochain.

